

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Huile pour engrenages

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ROWE Mineralölwerk GmbH

Rue: Langgewann 101
Lieu: D-67547 Worms
Talánhana: +40 (0)6241 5006

Téléphone: +49 (0)6241 5906-0 Téléfax: +49 (0)6241 5906-999

E-mail: info@rowe-oil.com
Interlocuteur: Product Compliance
E-mail: sdb@rowe-oil.com
Internet: www.rowe-oil.com

Service responsable: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde

de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées). Peut

produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 2 de 15

Composants pertinents

N° CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) r	° 1272/2008)	•		
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pé	5 - < 15 %			
	265-157-1	649-467-00-8	01-2119484627-25		
	Asp. Tox. 1; H304				
63150-07-2	Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, méthyle	esters d'alkyle en C10-20, p	oolymères avec le méthacrylate de	5 - < 15 %	
	Eye Irrit. 2; H319				
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu			2,5 - < 5 %	
	273-103-3		01-2119540515-43		
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic	3; H317 H412	•		
72623-86-0	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15 spécifiée	2,5 - < 5 %			
	276-737-9	649-482-00-X	01-2119474878-16		
	Asp. Tox. 1; H304				
	Produits de réaction de l'acide bi l'oxyde de propylène et des amir	1 - < 2,5 %			
	931-384-6		01-2119493620-38		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Se				
13703-82-7	Métaborate de magnésium	0,3 - < 1 %			
	237-235-5		01-2120769073-53		
	Skin Sens. 1B; H317				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité					
	Limites de con	centrations spécifiques, facteurs M et ETA						
64742-54-7	265-157-1	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée	5 - < 15 %					
	dermique: DL	que: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg						
68937-96-2	273-103-3	Polysulfures, di-tert-Bu	2,5 - < 5 %					
	Skin Sens. 1B;	H317: >= 46 - 100						
72623-86-0	276-737-9	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hydrotraitement; huile de base - non spécifiée						
	dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg							
	931-384-6	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	1 - < 2,5 %					
	par voie orale: 9,39 - 100	DL50 = 2000 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100 Skin Sens. 1B; H317: >=						
13703-82-7	237-235-5	Métaborate de magnésium	0,3 - < 1 %					
	dermique: DL5 >= 15 - 100	50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg						

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 3 de 15

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 4 de 15

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile pour engrenages

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 5 de 15

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile	de base - non spécifiée		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,29 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	4,67 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,58 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,67 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,167 mg/kg p.c./jour
72623-86-0	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hy	drotraitement; huile de b	ase - non spécifiée	
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophos propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	sphorique avec l'oxyde d	e phosphore, l'oxyde d	le
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	4,28 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,09 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	6,25 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
13703-82-7	Métaborate de magnésium			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	5,49 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	7,78 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,82 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,278 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,28 mg/kg p.c./jour



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 6 de 15

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu environ	nemental	Valeur
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spéc	ifiée
Intoxication se	econdaire	9,33 mg/kg
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu	
Eau douce		0,00024 mg/l
Eau de mer		0,000024 mg/l
Sédiment d'ea	au douce	0,94 mg/kg
Sédiment mar	in	0,094 mg/kg
Intoxication se	econdaire	6,66 mg/kg
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	4,51 mg/l
Sol		0,0181 mg/kg
72623-86-0	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hydrotraitement; huile	de base - non spécifiée
Intoxication se	econdaire	9,33 mg/kg
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxy propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	de de phosphore, l'oxyde de
Eau douce		0,0024 mg/l
Eau douce (re	ejets discontinus)	0,15 mg/l
Eau de mer		0,00024 mg/l
Sédiment d'ea	au douce	0,0129 mg/kg
Sédiment mar	in	0,00129 mg/kg
Intoxication se	econdaire	10 mg/kg
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	24,33 mg/l
Sol		0,00117 mg/kg
13703-82-7	Métaborate de magnésium	
Eau douce		0,05 mg/l
Eau douce (re	ejets discontinus)	0,5 mg/l
Eau de mer		0,05 mg/l
Sédiment d'ea	au douce	1,38 mg/kg
Sédiment mar	in	1,38 mg/kg
Intoxication se	econdaire	1,67 mg/kg
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol		0,247 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 7 de 15

marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: marron clair
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Date d'impression: 04.03.2024

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
Non inflammable.
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé

Point d'éclair: >215 °C ISO 2592

Température d'auto-inflammation: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur: non applicable DIN 51369 Viscosité cinématique: $\sim 15,4 \text{ mm}^2/\text{s}$ DIN 51562

(à 100 °C)

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Solubles dans les hydrocarbures (pétrole.)

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: <0,1 hPa calculé.

(à 20 °C)

Densité (à 15 °C): ~ 0,861 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

négligeable

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

Point d'écoulement: ~ -39 °C

Pourpoint:: DIN ISO 3016

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 8 de 15

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 109839 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode		
64742-54-7	Distillats paraffiniques lou	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée					
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	REACh Dossier	OCDE 401		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	REACh Dossier	OCDE 402		
72623-86-0	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hydrotraitement; huile de base - non spécifiée						
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	REACh Dossier	OCDE 401		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	REACh Dossier	OCDE 402		
	Produits de réaction de l'a propylène et des amines	` , ,	lithiophosphorique avec l'ox ées)	kyde de phosphore, l'oxyd	e de		
	orale	DL50 2000 mg/kg	Rat	REACh Dossier	OCDE 401		
13703-82-7	Métaborate de magnésiu	m					
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	REACh Dossier	OCDE 420		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	REACh Dossier	OCDE 402		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées). Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ce produit n'a pas été classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 9 de 15

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le produit n'est pas: Écotoxique.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 10 de 15

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique Dose				Espèce	Source	Méthode
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Tête de boule	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 10000		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Dossier	QSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	> 10		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 211
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Algae	Fournisseur précédent/Product eur	
72623-86-0	Huiles lubrifiantes (pétrole	e), C15-30 ba	ase huile nei	utre, hydi	rotraitement; huile de bas	e - non spécifiée	
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Tête de boule	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 10000		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Dossier	QSAR
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	>= 100	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	> 10		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 211
	Produits de réaction de l'a propylène et des amines a				horique avec l'oxyde de p	phosphore, l'oxyde de	
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	8,5 mg/l	96 h	Tête de boule	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	6,4 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,12	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 11 de 15

N° CAS	Substance					
	Méthode	Valeur	d	Source		
	Évaluation					
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de ba	se - non spécifiée				
	OCDE 301B	21 %	28	REACh Dossier		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDI	Ξ).				
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu					
	OCDE 301B	13 %	28	Fournisseur précédent/Producteur		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDI	Ξ).	-			
72623-86-0	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hydrotra	itement; huile de base - no	on spécif	ïée		
	OCDE 301F	31 %	28	REACh Dossier		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)					
	OCDE 301B	7,4 %	28	REACh Dossier		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu	5,6
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	< 0,3

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)	436	Onchorhynchus mykiss	REACh Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 12 de 15

Code d'élimination des déchets - Produit

HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES 130206

> FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

> FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport. Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

transport.

transport.

Transport maritime (IMDG)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro transport.

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport.

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage:

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

transport.

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non L'ENVIRONNEMENT:

Date d'impression: 04.03.2024



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 13 de 15

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 14 de 15

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Asp. Tox: Danger par aspiration Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient Produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde

de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées). Peut

produire une réaction allergique.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

HIGHTEC TOPGEAR SAE 75W-90 S

Date de révision: 10.02.2024 Code du produit: 25002 Page 15 de 15

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)